

# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE LA SEINE-SAINT-DENIS

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 28 SEPTEMBRE 2009

L'An deux mille neuf, les membres du Comité départemental d' Escrime de la Seine-Saint-Denis se sont réunis le 28 septembre à Bobigny.

Il a été dressé une fiche de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Le bureau ainsi composé :

Président	Monsieur Georges AMZEL
Vice-présidents	Madame Christine DHERBILLY Monsieur Thierry DORBE
Secrétaire Générale	Madame Martine BIDARD
Secrétaire-Adjoint	Monsieur Xavier HEBERT

Constate, d'après la feuille certifiée sincère et véritable, que 19 membres sont présents ou représentés.

1	membre est excusé :	Madame Déborah GIOVETTI	Villemomble
1	membre est absent :	Monsieur Jean-Michel DEBLICQUY	Aubervilliers

Le quorum étant atteint, le Président, Monsieur Georges AMZEL, ouvre la séance à 20h35.

### 1- LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 JUIN 2009 :

La Secrétaire générale, Madame Martine BIDARD, procède à la lecture du compte rendu de la réunion du 10 juin 2009.

Le compte rendu est soumis au vote et adopté par 20 voix et 1 abstention.

### 2- MOT DU PRESIDENT :

Le Président, Monsieur Georges AMZEL, remercie les membres du Comité Directeur de leur présence ce soir et espère que tous ont profités pleinement de leurs vacances pour récupérer des fatigues et déboires d'une longue saison sportive.

Il remercie également les personnes qui se sont occupées du dossier de demande de subvention au CNDS. Grâce à leur investissement, le CD93 recevra une subvention de 13800€.

### 3- ESPOIRS DEPARTEMENTAUX :

Trois jeunes escrimeurs de Seine-Saint-Denis ont été désignés comme espoirs départementaux par le CDOS :

Monsieur Loïc VARELA	LES LILAS
Monsieur Clément BASSIGNANI	GAGNY
Monsieur Niels ACUTI	VILLEMOMBLE

Jusqu'à présent, nous ne disposions que de deux espoirs départementaux, mais, comme les critères du CDOS ont changé et que la FFE a supprimé la liste des Espoirs Nationaux minimes, nous avons présenté une troisième candidature qui a été acceptée.

Les Espoirs départementaux bénéficient d'un suivi médical et se voient accordés une dotation de 150€ selon leur travail et leur investissement.

### 4- SIEGE SOCIAL :

Le siège du CD93 étant jusqu'à présent hébergé dans les locaux du Club de Livry-Gargan rue Amédée Dunois. Mais ce bâtiment a été abattu et le CD93 doit trouver rapidement un autre siège.

Des pourparlers sont en cours avec le CDOS et nous devrions disposer d'un bureau dans ses locaux de la Tour Essor de Pantin pour y entreposer nos dossiers et le matériel informatique.

### 5- JOURNEE DE L'ARBITRAGE :

La journée de l'arbitrage s'est déroulée le 26 septembre 2009 à Bobigny.

41 candidats se sont présentés et ont passé le QCM aux trois armes. Le Président Monsieur Georges AMZEL, remercie les 9 membres du CD93 qui étaient présents pour encadrer les candidats et corriger les copies.

Il souhaite juste qu'à l'avenir, les inscriptions arrivent dans les délais indiqués pour permettre une meilleure organisation de l'épreuve.

### 6- MATERIEL DU DEPARTEMENT :

Tout le matériel départemental devra être répertorié et regroupé à Livry-Gargan, puisque nous disposons d'un local au rez de chaussée.

Pour emprunter le matériel départemental, il faudra obtenir une autorisation du Président ou d'un membre du bureau du CD93 et donner un chèque de caution de 500€ le jour ou on emporte le matériel.

Pour l'heure trois demandes sont parvenues au Président pour le début de saison 2009-2010 :

COUBRON	pour sa Coupe d'Automne
GAGNY	pour son challenge
NOISY LE GRAND	qui demande 10 masques, 10 veste, et 10 sabres électriques.

Madame Christine DHERBILLY d'AULNAY-SOUS-BOIS souhaite que soit signée une convention avec les Clubs qui empruntent le matériel et invite les Clubs à ranger correctement les appareils, après utilisation, dans les boîtes numérotées à cet effet, voire à indiquer les défectueux.

Mademoiselle Mélanie VERRIER de BONDY dit qu'il existe sur le site Internet du CD93 un calendrier de prêt du matériel départemental.

Le Club de NOISY demande-t-il le prêt de matériel départemental de sabre pour toute la saison ou uniquement pour les compétitions ? demande Madame Catherine MOREAUX d'AULNAY-SOUS-BOIS.

Il faudra poser la question à la Présidente, Madame ZINI, répond le Président, car elle ne l'indique pas dans son courrier.

#### 7- COMPETITIONS DEPARTEMENTALES :

En tenant compte des calendriers nationaux et régionaux et sous réserve de changement de dates pour les compétitions nationales et régionales, le CD93 établit le calendrier des épreuves départementales :

**19 décembre 2009** : Coupe de l'« Amitié Rolande BOUHOURS à AULNAY-SOUS-BOIS (cette épreuve servira de support aux actions « portes ouvertes » et « sport au féminin »).

**31 janvier 2010** : Championnats départementaux fleuret par équipe à LIVRY-GARGAN ou à SAINT-DENIS selon la réponse de la Municipalité.

**20 et 21 février 2010** : Championnats départementaux épée individuel et par équipe à BOBIGNY.

**6 et 7 mars 2010** : Championnats Départementaux sabre individuel et par équipe à AULNAY-SOUS-BOIS.

**19 et 20 juin 2010** : Championnats départementaux fleuret individuels à VILLEMOMBLE.

En 2009, nous avons organisés les Championnats départementaux par équipe fleuret pour toutes les catégories de poussins à vétérans, étendons nous la mesure aux deux autres armes cette saison ?

La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

#### 8- STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR :

La Commission des statuts a bien travaillé pour mettre en conformité nos statuts avec ceux de la Fédération Française d'Escrime.

Selon les statuts, le CD93 doit avoir recours à un juriste pour relire les statuts et règlement et superviser les litiges.

Le Président lance donc un appel à candidature pour un juriste.

#### 9- STAGE DEPARTEMENTAL :

A ce jour, 43 jeunes se sont inscrits au stage départemental et est ouvert aux tireurs extérieurs.

Le Président, Monsieur Georges AMZEL, a rencontré Maître Didier GRAS qui avait, au mois de juin 2009, désiré ne pas renouveler son contrat au poste d'ATD. Ils se sont entretenus des tâches qui doivent incomber à l'ATD et sont tombés d'accord sur les objectifs suivant :

- Organiser les compétitions
- Déceler les espoirs départementaux
- Les observer en compétition
- Essayer de regrouper les tireurs isolés dans les clubs
- S'occuper du stage départemental et de la formation à l'arbitrage

La place de l'ATD est sur les pistes, derrière les tireurs et non derrière l'ordinateur.

Maître Didier GRAS a accepté les objectifs et a repris ses fonctions d'ATD.

Il dirigera donc le stage départemental pendant les vacances de Toussaint.

Un contrat CDI à temps partiel sera signé entre les deux partis. La Trésorière nous donnera de plus amples informations à la prochaine réunion.

L'équipe enseignante qui encadrera le stage départemental est désormais complète.

#### 10- QUESTIONS DIVERSES :

Mademoiselle Mélanie VERRIER de BONDY demande si le CD93 pouvait prêter au Club de BONDY une piste tissée et les appareils électriques pour la rencontre retour du Championnat de France du 14 Novembre 2009. Sa demande est acceptée à l'unanimité.

Madame Christine DHERBILLY informe le CD93 que la FFE a lancé dans la perspective des Championnats du Monde d'Escrime 2010 à Paris une opération en direction des Ecoles, « Escrime-toi pour 2010 » en collaboration avec l'USEP.

Les Ecoles intéressées bénéficieraient de trois heures de formation et d'un kit escrime ?

56 Classes de la région parisienne devraient être invitées à assister aux épreuves.

Mais il semble que les crédits alloués à cette opération soient ténus et que les heures de formation aient déjà été attribuées (COUBRON AUBERVILLIERS BAGNOLET).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Georges AMZEL, lève la séance à 22h15.

